



## DLR publie l'indice de coût de revient de la Location



**DLR a établi un indice de coût de revient, élaboré en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.**

L'idée de base est simple : permettre aux acteurs de la location de pouvoir suivre l'évolution de leur coût et éventuellement intégrer cet indice dans leur réflexion commerciale.

Réalisée pour DLR par NEO Engineering, cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France, l'étude établit ainsi l'évolution de l'indice de coût de revient Location :



- +3,94% en 2021 par rapport à 2019
- +10,08% en moyenne sur les 9 1<sup>ers</sup> mois de 2022 par rapport à 2019
- +5,9% en moyenne sur les 9 1<sup>ers</sup> mois de 2022 par rapport à 2021

Le volet communication est également essentiel : tout opérateur de location de matériel, adhérent ou non de DLR, a vocation à connaître cet indice et à le diffuser à ses propres clients. Dans le contexte actuel, il est en effet particulièrement important qu'ils soient objectivement informés de l'évolution de cet indice.

[Télécharger la synthèse  
Indice de coût de revient Location](#)

